



SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 24 avril 2024

ID : 064-266404110-20240411-24_13-DE



Présents : Monsieur Emmanuel HANON, Président ; Mesdames Joëlle BAYLE-LASSERRE, Madeleine BERGEZ CASALOU, Nathalie FABRE, Madeleine PICHAUREAU, Messieurs Bernard DEFRANCE, Marc DESPLAT, Philippe ETCHEBERTS, Jean-Claude GAHAT, Jean-Louis GROUSSET, Michel POUQUET.

Absent excusé : Messieurs Bernard CAZENAVE, Jacques LABORDE, Stéphane PINARD, Guy PIOVESANA, Christian WILS.

Ont donné pouvoir : Madame Pierrette DOMBLIDES à Madame Nathalie FABRE.

24-13 COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET ANNEXE

Les éléments du compte de gestion devant concorder avec le compte administratif, il est arrêté par le Conseil d'administration, préalablement au vote du compte administratif. Après rapprochement, il est constaté que le compte de gestion du comptable et le compte administratif de l'ordonnateur concernant le budget annexe du CCAS de l'exercice 2023 font apparaître les mêmes résultats comptables :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
II - Budgets des services à caractère administratif 51001-AIDE A DOMICILE/CCAS ORTHEZ - Investissement Fonctionnement					
Sous-Total	-190 113,77		-48 227,36		-238 341,13
TOTAL II	-190 113,77		-48 227,36		-238 341,13

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'arrêter les comptes de deniers du Receveur du budget annexe 2023.

Ainsi fait et délibéré à Orthez,
le 11 avril 2024

Joëlle Bayle-Lasserre
Vice-Présidente du CCAS

Le Maire d'Orthez
Président du CCAS
Emmanuel HANON

